

DELOITTE & ASSOCIES

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 1 723 040 Euros

185 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

572 028 041 RCS NANTERRE



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 18 OCTOBRE 2011

EXTRAIT

L'an deux mil onze, le 18 octobre, à 14 heures 15, le Conseil d'Administration s'est réuni, au siège social, 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, sur convocation de son Président à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

-
- Proposition de nouvelle composition du Conseil d'Administration,
 - Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Actionnaires,
-

SONT PRESENTS

Monsieur Jean-Pierre VERCAMER, Administrateur,
Monsieur Jean-Marc LUMET, Administrateur.

EST ABSENT

Monsieur Amadou RAIMI, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Jean-Pierre LE BRIS, Commissaire aux Comptes, est absent excusé.

Messieurs Serge RAHEM, représentant d'UES collègue « NON CADRES », et Guillaume ROLLIER, représentant d'UES collègue « CADRES », dûment convoqués, sont absents excusés.

En l'absence de Monsieur Amadou RAIMI, Président du Conseil d'Administration, la séance est présidée par Monsieur Jean-Pierre VERCAMER.

Le Président de séance constate que la majorité des Administrateurs sont présents et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

.....

A handwritten signature or mark in the bottom right corner of the page, consisting of a stylized, cursive-like character.

PROPOSITION DE NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président de séance rappelle au Conseil que Monsieur Amadou RAIMI a été nommé Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de son mandat d'Administrateur et que lesdits mandats arrivent à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale.

Puis, il informe le Conseil qu'en application de l'Article 13 des Statuts, Monsieur Amadou RAIMI ne peut être renouvelé dans ces fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil, à l'unanimité, remercie vivement Monsieur Amadou RAIMI pour sa collaboration aux travaux du Conseil d'Administration.

Ensuite, le Président de séance indique que Monsieur Jean-Marc LUMET a fait part au Conseil de sa décision de démissionner de ses fonctions d'Administrateur à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

En conséquence, le Président indique qu'il convient de nommer de nouveaux Administrateurs et propose la nomination de Messieurs José-Luis GARCIA et Frédéric MOULIN.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle la nomination en qualité de nouveaux Administrateurs de :

- Monsieur José-Luis GARCIA, en remplacement de Monsieur Amadou RAIMI, et ce pour une durée de quatre ans,
- Monsieur Frédéric MOULIN, en remplacement de Monsieur Jean-Marc LUMET, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Le Conseil décide, à l'unanimité, de convoquer les Actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le 17 novembre 2011, à 15 heures, au siège social sis au 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-
- Nomination de nouveaux Administrateurs,
 - Pouvoirs en vue des formalités,
 - Questions diverses.
-

Pour extrait certifié conforme des délibérations du Conseil d'Administration en date du 18 octobre 2011.

Le Directeur Général



